



DOMAINE : Communication et Réseaux sociaux

NATURE DE L'ACTION : Action de formation concourant à l'adaptation et au développement des compétences professionnelles conformément à l'article L6313-3 du code du travail. Donne lieu à la remise d'un certificat de réalisation

Référence : FORM1_COM.05

PUBLICS : Tout professionnel souhaitant comprendre le langage de l'IA pour l'intégrer en toute sécurité dans son activité professionnelle

PRÉREQUIS : Connaître clairement sa cible client et avoir défini son offre – Comprendre le français (lire, écrire et parler) – Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette

JOURS/HEURES : 2 jours – 14 heures

MODALITÉS : Présentiel

TARIFS (net de taxes) : cf site internet

Formation finançable par les OPCO - FAF
Exonération de TVA au titre de l'article 464-4-4° du CGI

NBRE DE STAGIAIRES : 10 à 12 personnes

DATES : Calendrier ou Sur demande

LIEU : France et pays francophones (à partir de 10 personnes sur devis)

LOI ALUR : La formation répond aux obligations de formation des agents immobiliers, mandataires et salariés des agences immobilières prévues par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

ADMISSION : Pour toutes les formations, une étude des besoins est adressée (par mail) permettant au client d'exposer sa problématique, ses besoins et ses objectifs professionnels. Selon les formations, un entretien avec un membre de l'équipe peut être requis.

ACCESSIBILITÉ : Pour toute demande d'adaptation matériel et/ou pédagogique de la formation, merci de contacter notre référent pédagogique ou handicap (cf ci-dessous). Selon la nature de la demande, nous pouvons vous orienter vers nos partenaires spécialisés.



DÉLAIS D'ACCÈS : Variable en fonction du planning de nos formations et minimum 8 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Le délai peut aller jusqu'à 1 mois en fonction du financeur. Pensez à vous rapprocher de votre OPCO ou FAF

RENSEIGNEMENTS :
contact@artmonie-impuls.com

<p>OBJECTIF PEDAGOGIQUE VISÉ :</p> <p>A l'issue de la formation, le/la stagiaire sera en capacité de comprendre le langage de l'IA et de l'utiliser dans sa communication professionnelle</p> <p>COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ACQUISES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Comprendre les outils d'IA générative ○ Etre capable de reconnaître les limites (haute / basse) des outils ○ Savoir choisir le bon outil pour la bonne tâche ○ Etre capable de formuler clairement ses besoins ○ Savoir structurer son prompt en fonction de l'outil ○ Mettre en place de la veille pour rester à jour sur les nouveaux outils et réglementation <p>OUTILS & MOYENS PÉDAGOGIQUES :</p> <p>Moyens : Mises en pratique, démonstrations, exposés</p> <p>Outils : paper board, ordinateur, mise en pratique Ordinateur , tablette, connexion internet</p>	<p>EQUIPE</p> <p>Responsable pédagogique, qualité et handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Carole SOMMER ○ 06 30 07 91 71 ○ carole@artmonie-impuls.com <p>Comptabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Justine MEHL : 06 76 48 58 48 <p>Administratif : contact@artmonie-impuls.com</p> <p>Formateur :</p> <p>Nicolas BOURGAREL : Développeur spécialisé en IA. Avido de connaissances depuis toujours, son parcours a été sinueux et éclectique, passant tout d'abord par les arts appliqués, faisant un détours par le cinéma d'animation pour finalement prendre la direction du développement. Son besoin constant d'acquérir de nouvelles compétences l'a naturellement mené à l'intelligence artificielle, cette discipline alliant tous les aspects possibles de l'apprentissage continue !"</p> <p>Formations :</p> <p>ESMA : Ecole supérieure des Métiers Artistiques IBM : Data Science Foundations – Level 2</p>
<p>METHODES PEDAGOGIQUES</p> <p>Une ingénierie de l'apprentissage et une pédagogie active qui utilisent méthodes d'apprentissage que sont le behavioriste (apprentissage par la répétition, l'ancrage des connaissances), le cognitivisme (organisation et traitement des connaissances), le constructivisme (mise en situation) et le socio constructivisme (collaboratif) et le connectivisme (capacité d'organiser l'information) avec une pédagogie inversée.</p> <p>Nombreux exercices pratiques – Temps d'échanges entre le formateur et les stagiaires</p>	<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p>Avant la formation : Etude des besoins, validation des pré-requis et positionnement.</p> <p>En fin de formation : Evaluation sous forme de QCM permettant d'acter la compréhension et l'assimilation des compétences transmises pendant la formation. Un taux de réussite de 70% est attendu pour valider intégralement la formation</p> <p>Post formation : Enquête à froid permettant d'avoir un suivi du stagiaire.</p> <p>Formation qualifiante : Un certificat de réalisation est remis après validation de la formation. Y sont mentionnés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation et le résultat obtenu validant en tout ou partie les acquis.</p>

PROGRAMME

MODULE 1 : THEORIE ET PRATIQUE – COMPRENDRE CE QU'EST L'IA

- L'Intelligence artificielle : mythes Vs réalités
- L'avènement de ChatGPT : comprendre l'évolution de l'IA et ses utilisations
- Comprendre ce qu'est un modèle de langage naturel
- Le concept d'outil d'IA générative

Atelier de mise en pratique – Exercice d'utilisation de l'IA et de ChatGPT

MODULE 2 : THEORIE ET PRATIQUE – LE PROMPT ET L'IA

- Comprendre ce qu'est un prompt, sa structure et les clés pour un résultat efficient
- Comprendre la différence entre besoin et idée pour optimiser les résultats de son prompt
- Identifier ses besoins au regard de sa cible et de son offre pour optimiser son prompt
- Savoir adapter son prompt à ses outils de communication

Atelier de cas pratiques de rédaction de prompt avec différents outils – Partages avec le groupe

MODULE 3 : THEORIE ET PRATIQUE – EXPLORATION DES RÉSULTATS GENERES

- Etre capable d'identifier la marge d'erreur des résultats pour préserver sa notoriété professionnelle
- Comprendre la différence entre plagiat et inspiration pour se protéger légalement
- Savoir éviter les détections automatiques pour préserver son référencement sur le web
- Etre capable d'exploiter intelligemment les résultats obtenus pour préserver sa réputation professionnelle

Atelier de cas pratiques de rédaction et d'exploitation de prompt

MODULE 4 : THEORIE ET PRATIQUE – VERS L'INFINI ET AU-DELÀ

- S'appropriier le concept de veille et savoir l'organiser
- Etre capable d'identifier les changements technologiques à réaliser pour préserver sa qualité de communication
- Etre capable de comprendre l'impact de ces changements d'un point de vu légal

Atelier de mise en pratique : travaux de construction de sa veille – Exercice pratique en sous groupe

Evaluation de fin de formation sous forme d'exercice de mise en pratique validant l'ensemble des connaissances et compétences acquises au cours de la formation (Un taux de 70% de réussite est attendu pour valider la formation) – Enquête de satisfaction

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



BOOSTER LA COMMUNICATION DE VOTRE ENTREPRISE À L'AIDE DE L'IA

Savoir utiliser intelligemment les outils de l'IA et en comprendre les limites



En vous inscrivant à la formation, vous acceptez les CGV de ART'MONIE IMPULS et son règlement intérieur (<https://artmonie-impuls.com>). A votre inscription, diverses informations sont conservées pour traiter votre dossier et justifier de l'action de formation.

Les formations de ART'MONIE IMPULS sont des formations protégées par les droits de propriété intellectuelle. Vous reconnaissez que le contenu de cette formation est protégé par des droits de propriété intellectuelle. Il vous est interdit de modifier, publier, transmettre, enseigner, distribuer, représenter, transférer ou vendre, créer des versions dérivées ou exploiter de quelque façon que ce soit une quelconque partie du contenu de cette formation, en tout ou en partie.

Le fait de disposer de support de formation et autres outils pédagogiques ne vous donne aucun droit de propriété sur ce contenu. Il vous est strictement interdit de modifier le contenu ou de l'utiliser à d'autres fins, notamment sous forme imprimée.

En cas de découverte de formation pluripersonnelle, d'utilisation d contenu, sans autorisation préalable écrite, les sanctions des CGV seront appliquées sans sommation.